CANADIAN MEDIA LAWYERS ASSOCIATION

Ad IDEM
ASSOCIATION CANADIENNE DES AVOCATS EN DROIT DES MÉDIAS DU CANADA
Conférence annuelle 2026
6 et 7 novembre 2026
Hôtel Reine Élizabeth
Montréal, Québec

Jeudi 5 novembre 2026

19h30 — Les membres sont invités à se réunir au pub LE VIEUX DUBLIN, situé au 636 , rue Cathcart, Montréal, QC H3B 9A9

Vendredi 6 novembre 2026

8h00 – 9h00 — **Inscription à la conférence – Hôtel Reine Élizabeth**
Petit déjeuner continental

9h00 – 9h10 — **Introduction**
Mot de bienvenue de la présidente Tess Layton

9h10 – 10h25 — **Bilan pancanadien**
Un incontournable à chaque conférence! Lors de ce tour de table, les représentants régionaux du conseil d'administration d'Ad Idem présenteront quelques-unes des décisions importantes en droit des médias rendues au pays en 2025-2026.

Modératrice :	Nancy Rubin, *Stewart McKelvey*
Atlantique :	Amy Crosbie, *Curtis Dawe*
Québec :	Marc-André Nadon, *Prévost Fortin d'Aoust*
Ontario :	Kaley Pulfer, *Lawson Lundell LLP*
Prairies :	Sean Ward, *Reynolds, Mirth, Richards et Farmer*
C.-B. :	Ève St-Laurent, *conseillère juridique principale CBC/Radio Canada*

10h25 – 10h45 — **Pause**

10:45 – 11:30 — **Dans un monde où la vérité n'est pas un moyen de défense : Leçons du Québec en matière de diffamation**
Demandez à la plupart des avocats canadiens si une affirmation véridique peut être diffamatoire, et la réponse sera probablement un « non »

catégorique. Au Québec, cependant, la réponse est « ça dépend ». Les tribunaux québécois ont développé une approche unique en matière de protection de la réputation, de la vie privée et de la liberté d'expression, qui diffère considérablement du cadre de la common law auquel sont habitués les avocats ailleurs au Canada. Ce panel explorera les implications pratiques de ces différences pour les médias, les avocats plaideurs et les conseillers juridiques d'entreprise, en mettant l'accent sur les leçons que les praticiens du reste du Canada peuvent tirer de l'expérience québécoise en matière de défense équivalente à celle de la « communication responsable ».

Modérateur : Patrick Bourbeau, *La Presse*
Panélistes : Christian Leblanc, *Fasken*
Molly Krishtalka
Geneviève Gagnon, *Chenette, boutique de litiges*

11h30-12h00 **Entretien** - Marie-Maude Denis
Marie-Maude Denis est une journaliste d'enquête et animatrice qui travaille pour CBC/Radio-Canada à Montréal.

12h00 – 13h15 **Dîner**

13h15 – 14h15 **Ban Wagon : Est-ce que tout le monde y va ?**
Ce panel examinera l'incidence des décisions de la Cour suprême du Canada dans les affaires Sherman Estate et Silva/Coban au cours des cinq dernières années sur le droit des ordonnances de non-publication, des ordonnances de scellés, des ordonnances d'anonymat et, de façon générale, sur l'accès aux procédures et aux documents judiciaires. Est-il plus facile d'obtenir une ordonnance de non-publication depuis l'arrêt Sherman Estate ? Dans quelle mesure les intérêts relatifs à la vie privée l'emportent-ils sur la liberté d'expression ? Les ordonnances d'anonymat sont-elles devenues monnaie courante? Lors des requêtes préliminaires en matière criminelle, les juges annoncent-ils explicitement qu'ils exercent leur compétence en vertu du paragraphe 645(5) et que, par conséquent, le paragraphe 648(1) interdit automatiquement la publication de tout renseignement concernant les requêtes pré-procès?

Modérateur : Iain MacKinnon, *MacKinnon Law PC*
Panélistes : Iris Fischer, *Blakes, Cassels & Graydon LLP*
Louis Bouthillier, *Directeur des Poursuites Criminelles et Pénales (Bureau de la Couronne du Québec)*
Geneviève McSween, *CBC/Radio-Canada*
Justin Manoryk, *Toronto Star*

14h15-15h00 **Questions juridiques liées aux enquêtes visuelles**

Ce panel offrira un aperçu d'une forme de journalisme peut-être moins connue en raison de sa nouveauté et de son utilisation encore relativement limitée (mais croissante !) au Canada. Les enquêtes visuelles sont difficiles et souvent complexes, exigeant des connaissances et une formation spécialisées de la part des journalistes.

Animatrice : Katarina Germani, *conseillère juridique principale, droit des médias, service juridique de Radio-Canada*
Panélistes : Litsa Sourtzis, *productrice exécutive, CBC Visual Investigations*
Ivan Angelovski, *journaliste d'enquête numérique senior | Formateur en OSINT, CBC News : Enquêtes visuelles*

15h00 - 15h15 **Pause**

15h15 - 16h00 **Défis constitutionnels affectant les médias**

L'année qui s'achève a été marquée par plusieurs contestations constitutionnelles importantes de lois touchant les médias, notamment des dispositions de la LSJPA et de la loi Anti-SLAAP ontarienne, ainsi que par une poursuite civile novatrice intentée par un journaliste contre les autorités de l'État pour violation présumée de ses droits garantis par la Charte. Ce panel fera le point sur l'état de ces litiges et examinera leurs impacts plus larges sur les médias.

Modérateur : Justin Safayeni, *Stockwoods LLP*
Panélistes : Evan Cribb, *McEwan Partners*
Ryder Gilliland, *DMG*
Andrea Gonsalves, *Stockwoods LLP*

4 h 00 - 4 h 15 **Mise à jour sur l'IA - présentée par *The Globe and Mail***

16h15 - 17h00 ASSEMBLÉE **GÉNÉRALE ANNUELLE - Réservée aux membres**

18h30 **Cocktail – Auberge Le Saint-Gabriel**
426 Rue St-Gabriel, Montréal, QC H2Y 2Z9

19h45 **Souper – Auberge Le Saint-Gabriel**
426 Rue St-Gabriel, Montréal, QC H2Y 2Z9

Samedi 7 novembre 2026

8h00 – 9h00 Petit-déjeuner

9h00 – 10h00 **Atteintes à la liberté d'expression : le point de vue américain**

Modérateur : David Hutt KC, *Burchell Wickwire Bryson*

Panélistes : Alison Schary, *Davis Wright Tremaine*
Jack Browning, *New York Times*
Al-Amyn Sumar, *Ballard Spahr*

10h00 - 10h30 **Considérations juridiques et éthiques liées au récit des victimes**
Interdictions de publication des articles 486.4 et 486.5
Trois ans après l'entrée en vigueur des modifications au Code criminel permettant aux victimes ou aux témoins visés par une ordonnance de non-publication d'être identifiés s'ils le souhaitent, le processus pour les journalistes désireux de relater leur histoire demeure flou. Cette séance explorera l'évolution des cadres juridiques et déontologiques régissant le traitement médiatique des témoignages de victimes, en mettant l'accent sur les difficultés rencontrées récemment et en invitant les participants à partager leurs expériences.

Animatrice : Eve St. Laurent, *CBC/Radio Canada*
Intervenante : Marie Caloz, *CBC*
Justin Wee, *Dufresne Wee*

10h30-10h50 **Pause**

10h50-11h45 **Défi pré-publication**
Lors de ce panel interactif, testez vos connaissances sur les enjeux soulevés par des scénarios de reportages qui vous seront soumis.
Animateur : Dustin Milligan, *conseiller juridique principal, droit des médias, service juridique de Radio-Canada*

11h45 - 11h50 **Mot de la fin**